



**EUROPEAN ASSOCIATION OF  
SERVICE PROVIDERS FOR  
PERSONS WITH DISABILITIES**

**Press release**

**Brussels, 19 March 2020**

## **Les services sociaux risquent d'être laissés pour compte de la propagation du COVID-19**

Due à l'épidémie du COVID-19, l'Union européenne a pris des mesures d'urgence pour coordonner une réponse européenne commune. L'Association européenne des prestataires de services pour les personnes en situation de handicap (EASPD) salue ces initiatives, mais s'inquiète du manque de dispositions pour le secteur des soins et d'assistance sociale. De nombreux professionnels sont quotidiennement exposés au COVID-19, mais la discontinuité du financement rend les conditions de fonctionnement difficiles et entraîne la fermeture forcée de nombreux centres de soins de jour, résidentiels, de réadaptation et autres centres de soutien. Par conséquent, des millions de personnes fragilisées et ayant besoin d'une aide particulière se retrouvent sans aide, qu'elle soit logistique ou thérapeutique, tandis que le personnel des services sociaux et d'assistance court un risque accru de perdre leur emploi et donc leur moyen de subsistance.

La propagation pandémique du COVID-19 est maintenant devenue une réalité quotidienne en Europe, dont chaque pays s'efforce de mettre en place des mesures pour stopper l'avancée du virus dans chaque sphère de notre vie. Alors que les États membres font face à cette urgence en restructurant leurs systèmes de santé et en redistribuant les ressources, il est clair que les moyens mis en place ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins des populations. L'Union européenne a réagi à cette crise par un ensemble de mesures dans le cadre d'une [réponse européenne commune](#) et a commencé à débloquer des fonds pour subvenir aux besoins médicaux, ainsi qu'aux problèmes de mobilité et aux questions économiques qui les accompagnent.

Alors que l'EASPD salue l'Union européenne pour sa réaction rapide à la crise, il est extrêmement important que le secteur des services de soutien ne soit pas laissé seul face à cette pandémie.

Dès le début de la crise, l'EASPD a contacté les acteurs locaux sur le terrain pour faire le point sur leurs principaux défis. À travers le continent, comme de nombreux autres secteurs, les prestataires de

services sociaux prennent des mesures incroyables pour gérer efficacement la prévention, le soutien et le confinement, tout en veillant à ce que l'assistance et les soins essentiels soient toujours dispensés à ceux qui en ont besoin. Étant donné la nature des services sociaux pour prendre soin des personnes vulnérables, cette nécessité est encore plus importante pour les protéger ainsi que leur personnel médical et para-médical.

Cependant, il devient de plus en plus évident que ces mesures aussi importantes que fondamentales sont insuffisantes. **Avec la propagation croissante du coronavirus, de nombreux services ont été suspendus, entraînant de graves difficultés de financement et de personnel.** Ce n'est qu'une question de temps avant que les défis rencontrés par les prestataires de services sociaux deviennent irréversibles.

Il est essentiel que l'Union européenne veille à ce que le secteur des soins et des services sociaux reçoive un soutien nécessaire pour éviter que l'effondrement partiel du système ne mette en danger les droits fondamentaux et la vie de millions de personnes les plus exposées au COVID-19, ainsi que la santé, l'emploi et l'équilibre travail-vie privée de millions de personnes qui devront combler le «fossé des soins».

Comme le président de l'EASPD Jim Crowe, «La propagation de COVID-19 créera des défis majeurs pour la prestation de services sociaux. Le fait que de nombreux pays, sinon tous, exigent des niveaux spécifiques de dotation en soins sociaux créera une pression supplémentaire sur [un secteur qui souffre déjà de pénuries de personnel](#), et l'offre de services sera réduite au point que de nombreux services ne pourront tout simplement pas fonctionner ».

Les services sociaux garderont leurs dispositifs d'assistance ouverts et disponibles autant que possible, car c'est leur vocation; ils sont prêts à adapter leur fonctionnement selon les besoins, cependant, les autorités aux niveaux européen et national devraient leur fournir des conseils et un soutien. **Luk Zelderloo, secrétaire général de l'EASPD**, note que «L'Europe doit être prête à agir pour tous, ne laissant aucun secteur de côté. L'UE ne doit pas s'enfermer dans son «discours économique» et doit parler haut et fort de la dimension sociale de cette crise, être plus proche des personnes dans le besoin, répondre aux nombreuses préoccupations à long terme des personnes proches du seuil de pauvreté et qui répondent aux besoins des personnes qui dépendent de leurs soins et de leur disponibilité ».

En tant que représentant principal du secteur des services sociaux en Europe, l'EASPD [salue les récentes annonces de l'Initiative d'investissement en réponse aux coronavirus](#), mais **invite néanmoins l'Union européenne à tendre la main au secteur des services sociaux, médico-sociaux et d'assistance**, en veillant à ce que des millions de travailleurs sociaux ne se sentent pas laissés pour compte, en répondant à leurs préoccupations pour empêcher que la crise sanitaire ne se transforme également en urgence sociale, avec conséquences très néfastes pour ce qui constitue la clé de voûte des systèmes de protection sociale pour les personnes les plus vulnérables en Europe.

## Informations d'arrière-plan

[Mises à jour de l'EASPD sur le COVID-19](#)

[La lettre ouverte de l'EASPD et de l'EAN sur la garantie d'une réponse de l'UE au COVID-19 s'attaque à la menace d'une urgence sociale](#)

[Priorités de l'EASPD pour la réponse de l'UE au COVID-19 concernant la menace pesant sur la fourniture de services sociaux](#)

[Unissant leurs forces! Espace de support EASPD COVID-19](#)

## Note aux rédacteurs

L'Association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées est une organisation faîtière européenne à but non lucratif, créée en 1996, qui représente actuellement plus de 17 000 services sociaux et de santé pour les personnes handicapées. L'EASPD préconise des services liés au handicap efficaces et de haute qualité dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et du soutien personnalisé, conformément aux principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies, qui pourraient apporter des avantages non seulement aux personnes handicapées, mais à la société dans son ensemble.

### Rachel Vaughan

Chargée de communication d'EASPD

+32 2 233 77 20

[rachel.vaughan@easpd.eu](mailto:rachel.vaughan@easpd.eu)

[www.easpd.eu](http://www.easpd.eu)



### Sabrina Ferraina

Responsable politique d'EASPD

+32 2 233 77 25

[sabrina.ferraina@easpd.eu](mailto:sabrina.ferraina@easpd.eu)

[www.easpd.eu](http://www.easpd.eu)



---

View this email in your browser

Follow us on [Facebook](#) and [Twitter](#)

Subscribe to [EASPD Newsflash](#)



*This publication has been produced with the financial support of the European Union Programme for Employment and Social Innovation "EaSI" (2014-2020). The information contained in this publication does not necessarily reflect the official position of the European Commission.*